

RÉNOVATION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS EN IUFM

Extraits du communiqué de presse de M. Jack Lang dans le cadre des annonces faites le 27 février 2001 sur la rénovation de la formation des enseignants en IUFM.

C – Une refondation de l'année de professionnalisation (deuxième année d'IUFM) : former les futurs enseignants pour qu'ils puissent faire face aux problèmes professionnels qu'ils rencontreront

...

. Les technologies de la formation et de la communication

Un sort particulier devra être fait, dans le plan de formation des enseignants, aux technologies de l'information et de la communication. Chacun le sait, celles-ci bouleversent les savoirs et la manière d'accéder au savoir, et elles changent considérablement le rôle de l'enseignant. Loin de l'affaiblir, elles renforcent ce rôle, et le rendent plus complexe. Il nous faut préparer tous les enseignants à ces changements majeurs. Il ne s'agit pas de faire de ces technologies une discipline supplémentaire : elles constituent un outil et une ressource, qu'il convient d'intégrer dans l'ensemble de la formation. On peut s'attendre à ce que dans quelques années, le cursus universitaire des étudiants leur ait permis d'acquérir avant l'entrée à l'IUFM l'essentiel des compétences techniques en matière de nouvelles technologies. Les IUFM en tiendront évidemment compte. La formation des professeurs des écoles doit prendre en compte quatre aspects essentiels des technologies de l'information et de la communication : la maîtrise technique élémentaire des principaux matériels et outils ; la capacité à intégrer ces technologies dans l'enseignement des différentes disciplines ; la capacité à utiliser des techniques et des ressources de travail en réseau et à distance ; une réflexion sur les aspects juridiques, éthiques et déontologiques de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement, jointe à l'acquisition d'une distance critique par rapport à ces outils.

Une formation plus importante à l'utilisation des ressources documentaires. Enfin j'insiste pour que la formation à la documentation prenne une place plus importante que celle qu'elle occupe actuellement : le jeune professeur doit acquérir une maîtrise suffisante de la documentation à la fois dans la perspective de la pratique de classe et dans celle de sa pratique professionnelle personnelle.

Texte intégral disponible sur <http://www.education.gouv.fr>